



Déclaration préalable au CTPD du 8 novembre 2011

Ce CTPD va faire le bilan de rentrée dans notre département.

Les personnels et les parents vous ont déjà donné leur avis sur cette rentrée 2011 dans la rue lors de la grève du 27 septembre. Classes surchargées, Rased décimés, scolarisation des deux ans menacée, aide administrative à la direction d'école supprimée, difficultés à mettre en œuvre la réforme des lycées, services administratifs en extrême tension, personnels d'encadrement pressurisés, service social redéployé, service médical en disparition...

Malgré ces constats, le ministre fait dans l'autosatisfaction. Pour lui, la rentrée est « techniquement réussie ».

Cette autosatisfaction n'est pourtant pas de mise.

Les inégalités s'aggravent à l'école. Le décrochage scolaire, l'absentéisme, la violence, le harcèlement, sont autant de défis qui nous sont posés à tous, communauté éducative, parents, élus. Ils ne sont pas relevés. Seules, des solutions palliatives sont avancées et ce dès lors qu'il y a paroxysme. Les tentatives de remédiation, la volonté de réintroduire de l'appétence scolaire, la détection d'un mal être et d'une violence latente, induisent du temps et donc des moyens à consacrer à chacun et à tous, au sein des écoles et des établissements. Cela, dans le contexte actuel, n'est plus possible. Alors oui, l'écart entre élèves se creuse. Entre ceux qui bénéficient d'un contexte de vie favorable et les autres.

A vos yeux, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, les élèves landais manqueraient d'ambition.

Pour l'UNSA EDUCATION, c'est bien la politique actuellement menée qui manque d'ambition éducative. Celle-ci est aujourd'hui abandonnée. Aucune anticipation, aucune vision d'avenir ne guide plus les choix opérés. L'UNSA EDUCATION condamne cette régression. C'est pourquoi, devant l'aveuglement et la surdité gouvernementale, en l'absence de toute réponse raisonnée, collectivement, nous avons interpellé nos élus pour qu'ils s'engagent en faveur de l'Ecole dans ce département.

L'UNSA EDUCATION a porté, lors d'une audience ce 25 octobre, ces doléances à Mr le Préfet, représentant de l'Etat, responsable de la politique gouvernementale appliquée à la Fonction Publique.

Car, simultanément à cette destruction massive, dans un contexte justifié par la crise financière et le manque de moyens disponibles, nous constatons une création anarchique de dispositifs et structures coûteuses, inopérantes et non évaluées :

Etablissement d'internat d'excellence à Latresne, établissement de réinsertion scolaire à Audoux, et plus près de nous, places labellisées « internat d'excellence » dans les lycées Despiau, Estève et au collège de Gabarret. Au total : 20 dans les Landes. Ces mesures confortent la dérive actuelle de la responsabilité individuelle de la réussite ou de l'échec scolaire que porterait seul l'élève.

Ceci est grave car, hormis le gouffre financier que cela représente, elles inculquent une stigmatisation, voire une culpabilité et dans tous les cas une contre éducation collective. Nous revendiquons la réussite et des moyens efficaces pour tous et non pas réservés à un groupe identifié.

Pour ce qui est de notre département, dans le premier degré, nous enregistrons 7 suppressions d'emploi alors que le nombre d'élèves reste stable. Même si le contexte national est défavorable avec de nombreuses suppressions, nous continuons à dénoncer cette régression qui ne permet pas d'améliorer la situation de notre département. Or les Landes, tant au niveau du P/E, qu'au niveau du remplacement, de l'encadrement pédagogique, des postes spécialisés, de la scolarisation des moins de 3 ans, est un des plus mal dotés en France. La forte ruralité n'est toujours pas suffisamment prise en compte. Ainsi, les conditions de travail se sont à nouveau dégradées et nos collègues souffrent face à une difficulté scolaire omniprésente.

Dans le second degré, nous constatons une hausse de la population scolaire landaise et nous nous en réjouissons. Ces 944 élèves supplémentaires sont majoritairement en collège, + 594. Nous devrions donc porter une attention toute particulière à cette tranche d'âge, encore soumise à obligation scolaire et perméable à d'éventuelles dérives. Or, force est de constater que les moyens mis en œuvre ne correspondent pas aux besoins. Preuve en est le problème spécifique du nouveau collège de St Paul, pour lequel les personnels vous ont interpellé ainsi que Monsieur le Président du Conseil Général. Créer un nouvel établissement génère, de fait, des besoins nouveaux en terme de personnels. Nous assistons ici à la concrétisation des effets dévastateurs RGPP : faire vivre un établissement sans moyens adéquat, qui plus est un collège avec internat, au détriment d'une qualité d'accueil et d'encadrement des élèves et de travail des personnels. Nous portons syndicalement la demande des personnels de cet établissement et vous demandons instamment, Monsieur l'Inspecteur, de répondre à leur légitime demande.

Dans les documents que vous nous avez adressés, nous relevons que les écarts constatés par rapport aux prévisions portent surtout sur le secteur professionnel.

Pour l'UNSA EDUCATION, la baisse des HSA est un bon point à acter mais pourquoi restent-elles si importantes en EREA, au LP de Peyrehorade, au LP Jean d'Arcet, et globalement plus en SEP qu'en LP ?

Pour ce qui est des points précis par établissement, nous interviendrons dans le débat.

A la vue de ces constats globaux et locaux, notre analyse de cette rentrée 2011 sera, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, certainement assez éloignée de la votre.